



Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Longueuil tenue le 22 septembre 2021, à 9 h 50, sous la présidence de Mme Sylvie Parent. Cette séance fut tenue par vidéoconférence.

Présences :

Sylvie Parent, mairesse
Monique Bastien, vice-présidente
Éric Bouchard
Tommy Théberge

Autres présences :

Jean-Luc Benoit, directeur des communications au cabinet de la mairesse et du comité exécutif
Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général adjoint, services à la communauté
Luc Labelle, directeur général adjoint, services corporatifs
Simon Lajoie, directeur du cabinet de la mairesse et du comité exécutif
Patrick Savard, directeur général
Marie-Chantal Verrier, directrice générale adjointe, développement durable

1. OUVERTURE

CE-210922-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CE-210922-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point CE-210922-2.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-1.3**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENU LE 1ER SEPTEMBRE 2021 À 10 H 30**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du comité exécutif au plus tard la veille de la présente séance;

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1^{er} septembre 2021 à 10 h 30 tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CE-210922-2.1****ENTÉRINEMENT DU FORMULAIRE D'ENTENTE ET CONSENTEMENT POUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DE L'INVENTAIRE ET DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES COMPLÉMENTAIRES DU SECTEUR VISÉ PAR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT D'HYDRO-QUÉBEC, POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-CHARLES OUEST, ENTRE LE CHEMIN DE CHAMBLY ET LA RUE SAINT-SYLVESTRE (SD-2021-2782)**

Il est proposé d'entériner le formulaire d'entente et consentement entre la Ville et Artefactuel, coop de travail, signé par la directrice générale adjointe - développement durable, pour la recherche archéologique dans le cadre de l'inventaire et de la surveillance archéologiques complémentaires du secteur visé par les travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec, pour le projet de réaménagement de la rue Saint-Charles Ouest, entre le chemin de Chambly et la rue Saint-Sylvestre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-2.2**INSTRUCTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DANS LE CADRE DU CONTRAT APP-21-106 POUR L'AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEU POUR ENFANTS AU PARC CHAMPLAIN ET À L'ÎLOT DES ÉCUREUILS**

Il est proposé de donner instruction au directeur général d'entreprendre la procédure nécessaire afin de modifier le contrat APP-21-106 pour l'aménagement d'aires de jeu pour enfants au parc Champlain et à l'îlot des Écureuils de façon à retirer le bac à sable et ses accessoires à l'îlot des Écureuils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS**4. FINANCES**

CE-210922-4.1**DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2021-2585)**

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 2 au 15 août 2021.

CE-210922-4.2**DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2021-2667)**

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 16 au 22 août 2021.

CE-210922-4.3**AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU POSTE BUDGÉTAIRE IMMOBILISATIONS PAYÉES COMPTANT AU PAIEMENT DU CONTRAT POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES À EAU CHAUDE AUX BÂTIMENTS SITUÉS AU 340, RUE SAINT-CHARLES OUEST ET AU 1790, RUE WALNUT (SD-2021-2717)**

Il est proposé d'affecter la somme de 70 395 \$ en provenance du poste budgétaire Immobilisations payées comptant au paiement du contrat pour l'exécution de travaux de remplacement des chaudières à eau chaude aux bâtiments situés au 340, rue Saint-Charles Ouest et au 1790, rue Walnut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-4.4**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU CLUB NATATION "HIPPOCAMPE" SAINT-HUBERT POUR LE SOUTIEN DES ACTIVITÉS DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE SUR LA RIVE-SUD POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-2755)**

Il est proposé d'octroyer une aide financière de 5 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, au Club natation "Hippocampe" Saint-Hubert pour le soutien des activités de l'Opération Nez Rouge sur la Rive-Sud pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

CE-210922-5.1**DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LE MOIS D'AOÛT 2021 (SD-2021-2563)**

Il est procédé au dépôt du rapport de délégation en matière de ressources humaines pour le mois d'août 2021, préparé par la Direction des ressources humaines.

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES**CE-210922-6.1****RÉCEPTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE STRUCTURES RÉCRÉATIVES DANS DES AIRES DE JEUX POUR ENFANTS DANS LES PARCS ROLLAND ET JEAN-DE-LALANDE (CONTRAT 3), EXÉCUTÉS DANS LE CADRE DU CONTRAT APP-20-046 (SD-2021-2633)**

Il est proposé de recevoir les travaux relatifs à la fourniture et à l'installation de structures récréatives dans des aires de jeux pour enfants dans les parcs Rolland et Jean-de-Lalande (contrat 3), exécutés par Techsport inc., dans le cadre du contrat APP-20-046 et libérer la retenue contractuelle au montant de 7 614,98 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-6.2**RÉCEPTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE STRUCTURES RÉCRÉATIVES DANS DES AIRES DE JEUX POUR ENFANT DANS LES PARCS DE NORMANDIE, ADONCOUR ET DU CARREFOUR, EXÉCUTÉS DANS LE CADRE DU CONTRAT APP-19-170 (SD-2021-2636)**

Il est proposé de recevoir les travaux relatifs à la fourniture et à l'installation de structures récréatives dans des aires de jeux pour enfant dans les parcs de Normandie, Adoncour et du Carrefour, exécutés par Techsport inc., dans le cadre du contrat APP-19-170 et libérer la retenue contractuelle au montant de 12 777,62 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-6.3**DÉPÔT DU TABLEAU DES APPELS D'OFFRES LANCÉS POUR LA PÉRIODE DU 23 AU 27 AOÛT 2021 (SD-2021-2715)**

Il est procédé au dépôt du tableau des appels d'offres lancés pour la période du 23 au 27 août 2021.

CE-210922-6.4**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL CONCERNANT LES DEMANDES DE SOUMISSIONS QU'IL A ANNULÉES ET LES SOUMISSIONS QU'IL A REJETÉES PENDANT LE MOIS D'AOÛT 2021 (SD-2021-2799)**

Il est procédé au dépôt du rapport du directeur général concernant les demandes de soumissions qu'il a annulées et les soumissions qu'il a rejetées pendant le mois d'août 2021.

CE-210922-6.5**DÉPÔT DU TABLEAU DES APPELS D'OFFRES LANCÉS POUR LA PÉRIODE DU 30 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2021 (SD-2021-2816)**

Il est procédé au dépôt du tableau des appels d'offres lancés pour la période du 30 août au 3 septembre 2021.

7. BIENS IMMOBILIERS**8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES****CE-210922-8.1****DÉPÔT DU RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES SERVICES JURIDIQUES CONCERNANT LES MANDATS QU'ELLE A DONNÉS (SD-2021-2769)**

Il est procédé au dépôt du rapport de la directrice des services juridiques du 31 août 2021, concernant les mandats qu'elle a donnés.

CE-210922-8.2**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES SERVICES JURIDIQUES CONCERNANT LE RÉGLEMENT DE RÉCLAMATIONS OU POURSUITES JUDICIAIRES QU'ELLE A AUTORISÉ (SD-2021-2770)**

Il est procédé au dépôt du rapport de la directrice des services juridiques du 31 août 2021, concernant le règlement de réclamations ou poursuites judiciaires qu'elle a autorisé.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME**

ÉTUDE DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR CE-210922-10.1 à CE-210922-10.5

Il est proposé d'étudier les points à l'ordre du jour CE-210922-10.1 à CE-210922-10.5 en liasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-10.1**IMPOSITION DE CONDITIONS RELATIVES À LA CONSERVATION DES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE PATRIMONIAL CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 160, RUE JEAN-BÉLIVEAU (SD-2021-2670)**

Il est proposé d'imposer, à toute personne qui remplace les fenêtres de l'immeuble situé au 160, rue Jean-Béliveau, les conditions suivantes :

- 1° les dimensions des ouvertures ne doivent pas être modifiées;
- 2° toutes les fenêtres doivent être noires, y compris celles sur l'élévation arrière;
- 3° les fenêtres qui ont déjà été remplacées, et qui sont de couleurs blanches, devront être remplacées par des fenêtres à guillotine de couleurs noires;
- 4° les volets noirs à l'étage en façade et sur l'élévation arrière devront être enlevés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-10.2**IMPOSITION DE CONDITIONS RELATIVES À LA CONSERVATION DES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE PATRIMONIAL CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 369, RUE SAINT-JEAN (SD-2021-2671)**

Il est proposé d'imposer, à toute personne qui installe une enseigne murale sur le mur avant de l'ensemble commercial de l'immeuble situé au 369, rue Saint-Jean, la condition suivante :

- 1° l'enseigne doit respecter les plans approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-10.3**IMPOSITION DE CONDITIONS RELATIVES À LA CONSERVATION DES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE PATRIMONIAL CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 301, RUE DU RUISSEAU (SD-2021-2672)**

Il est proposé d'imposer, à toute personne qui élargit le stationnement, remplace son revêtement et construit un nouveau perron qui s'étend sur la

largeur de la façade de l'immeuble situé au 301, rue du Ruisseau, la condition suivante :

1° le projet d'élargir le stationnement et de remplacer le perron doit référer aux documents joints au sommaire décisionnel SD-2021-2672, sans simplification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-10.4

IMPOSITION DE CONDITIONS RELATIVES À LA CONSERVATION DES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE PATRIMONIAL CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 311, RUE DU RUISSEAU (SD-2021-2673)

Il est proposé d'imposer, à toute personne qui élargit le stationnement, remplace son revêtement et rénove le perron en façade de l'immeuble situé au 311, rue du Ruisseau, la condition suivante :

1° le projet d'élargir le stationnement et de rénover le perron doit référer aux documents joints au sommaire décisionnel SD-2021-2673, sans simplification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-10.5

IMPOSITION DE CONDITIONS RELATIVES À LA CONSERVATION DES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE PATRIMONIAL CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 424, RUE SAINTE-MARIE (SD-2021-2674)

Il est proposé d'imposer, à toute personne qui remplace la porte patio arrière et les fenêtres adjacentes par de nouvelles fenêtres et une porte patio de l'unité 3 de l'immeuble situé au 424, rue Sainte-Marie, les conditions suivantes :

1° l'apparence de la nouvelle porte patio et des fenêtres doit être identique à l'existante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-10.6

APPLICATION DE L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT CM-2003-163 CONCERNANT LES CESSIIONS POUR FINS DE VOIE DE CIRCULATION, PARC, TERRAIN DE JEUX ET ESPACE NATUREL DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT DU LOT 2 798 910 DU CADASTRE DU QUÉBEC (EN VOIE DE SUBDIVISION) (SD-2021-2772)

Il est proposé de déterminer qu'aux fins de l'article 5 du *Règlement CM-2003-163 concernant les cessions pour fins de voie de circulation, parc, terrain de jeux et espace naturel*, le propriétaire verse à la Ville de Longueuil une somme d'argent représentant 10 % de la valeur des lots illustrés au plan cadastral de M. Roch Mathieu, a.-g., portant le numéro 18583 de ses minutes, et joint au sommaire décisionnel SD-2021-2772, dans le cadre de

la demande de permis de lotissement du lot 2 798 910 du cadastre du Québec (en voie de subdivision).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

CE-210922-11.1

DÉPÔT D'UN TABLEAU DE SUIVI CONCERNANT LES QUESTIONS POSÉES PAR LES ÉLUS LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Il est procédé au dépôt d'un tableau de suivi concernant les questions posées par les élus lors de la séance ordinaire du conseil ordinaire du 14 septembre 2021.

12. RECOMMANDATIONS AU CONSEIL ORDINAIRE

CE-210922-12.1

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DU TRÉSORIER VISANT DES COMPÉTENCES LOCALES (SD-2021-2722)

Il est proposé de recommander au conseil qu'il soit procédé au dépôt des états comparatifs du trésorier, conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, portant sur les revenus et dépenses projetés pour l'année 2021 ainsi que sur les revenus et dépenses au 31 juillet 2021, visant des compétences locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.2

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE JUILLET 2021 (SD-2021-2690)

Il est proposé de recommander au conseil qu'il soit procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de juillet 2021 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2021, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.3**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE TENUE LE 7 JUILLET 2021 (SD-2021-2495)**

Il est proposé de recommander au conseil qu'il soit procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 7 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.4**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE TENUE LE 11 AOÛT 2021 (SD-2021-2669)**

Il est proposé de recommander au conseil qu'il soit procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 11 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TOPONYMIE TENUE LE 21 AVRIL 2021 (SD-2021-2148)**

Il est proposé de recommander au conseil qu'il soit procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité de toponymie tenue le 21 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.6

Remplacée par
CE-210929-12.13

RECOMMANDATION CT-210421-4.1 DU COMITÉ DE TOPONYMIE CONCERNANT UNE DEMANDE POUR RENOMMER UNE PORTION DE LA RUE DE NIVERVILLE (SD-2021-2148)

Il est proposé de recommander au conseil :

1° de modifier le panneau signalétique à l'intersection des rues *De Niverville* et *De Niverville* (portion cul-de-sac) afin de corriger le générique *place* par *rue* et inscrire le numéro civique sur le panneau;

ou

2° de modifier le générique *rue* de la *rue De Niverville* (portion cul-de sac) par *croissant* et ainsi renommer la *rue De Niverville* (portion cul-de-sac) par *croissant De Niverville*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.7**RECOMMANDATION CT-210421-7.1 DU COMITÉ DE TOPONYMIE CONCERNANT L'OFFICIALISATION DES TOPONYMES DES PARCS À LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC ET L'AJOUT DES PRÉNOMS AUX TOPONYMES HONORANT DES PERSONNALITÉS (SD-2021-2148)**

Il est proposé de recommander au conseil d'ajouter les prénoms aux toponymes des parcs du territoire honorant des personnalités, lorsque possible, avant leur officialisation à la Commission de toponymie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.8**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 7 SEPTEMBRE 2021, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2021-2817)**

Il est proposé de recommander au conseil d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 7 septembre 2021 préparée par la Direction des finances, au montant de 309 173 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.9**OCTROI D'UN DON CORPORATIF À LA CAMPAGNE DE CENTRAIDE (SD-2021-2872)**

Il est proposé de recommander au conseil d'octroyer à la campagne de Centraide 2021, un don corporatif de 15 000 \$, taxes comprises, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.10**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1161 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2016-946 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE (SD-2021-2685)**

Il est proposé de recommander au conseil d'adopter le *Règlement CO-2021-1161 modifiant le Règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.11**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1166 PORTANT SUR L'EXAMEN DE CONFORMITÉ DE CERTAINS RÈGLEMENTS D'URBANISME AU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE (SD-2021-2164)**

Il est proposé de recommander au conseil d'adopter le *Règlement CO-2021-1166 portant sur l'examen de conformité de certains règlements d'urbanisme au plan d'urbanisme de la Ville*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.12**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1168 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS POUR LES AÎNÉS (SD-2021-2443)**

Il est proposé de recommander au conseil :

1° d'adopter le *Règlement CO-2021-1168 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels dans le cadre de la construction d'un centre de loisirs pour les aînés*;

2° de décréter que le registre visant à demander la tenue d'un scrutin référendaire soit remplacé par la transmission de demandes écrites d'une durée de 15 jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.13**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS DIVERS RUES, VOIES DE CIRCULATION ET PARCS, ET DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE POSTES DE POMPAGE ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-0711)**

Il est proposé de recommander au conseil qu'un avis de motion soit donné pour un règlement ordonnant des travaux de construction et de réfection d'infrastructures municipales dans divers rues, voies de circulation et parcs, et des travaux de réfection de postes de pompage et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.14**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1153 ORDONNANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS DIVERS RUES, VOIES DE CIRCULATION ET PARCS, ET DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE POSTES DE POMPAGE ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-0711)**

Il est proposé de recommander au conseil qu'il soit procédé au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1153 ordonnant des travaux de construction et de réfection d'infrastructures municipales dans divers rues, voies de circulation et parcs, et des travaux de réfection de postes de pompage et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.15**APPROBATION D'UN BAIL À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME RESSOURCES ST-JEAN-VIANNEY PORTANT SUR LES LOCAUX 90 ET 92 DE LA MAISON DE QUARTIER SAINT-JEAN-VIANNEY, SITUÉE AU 2255, RUE CARTIER (SD-2021-2371)**

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'approuver le bail à intervenir entre la Ville et Ressources St-Jean-Vianney portant sur les locaux 90 et 92 de la Maison de quartier Saint-Jean-Vianney, située au 2255, rue Cartier, d'une superficie approximative de 266,94 pi², pour la période débutant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, et pour un loyer annuel de 4 217,28 \$, taxes comprises;

2° d'autoriser la greffière à signer le bail et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.16**APPROBATION D'UN BAIL À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME VISION INTER-CULTURES INC. PORTANT SUR LES LOCAUX 60 ET 61 DE LA MAISON DE QUARTIER SAINT-JEAN-VIANNEY, SITUÉE AU 2255, RUE CARTIER POUR LES ANNÉES 2022 À 2024 (SD-2021-2526)**

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'approuver le bail à intervenir entre la Ville et l'organisme Vision Inter-Cultures inc. portant sur les locaux 60 et 61 de la Maison de quartier Saint-Jean-Vianney, située au 2255, rue Cartier, d'une superficie approximative de 448,86 pi², pour la période débutant le 1^{er} janvier 2022 et prenant fin le 31 décembre 2024, et pour un loyer annuel de 7 235,62 \$, taxes comprises;

2° d'autoriser la greffière à signer ce bail et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.17

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-112 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE AU 550, RUE DU PARC-INDUSTRIEL, INCLUANT LA DISPOSITION DES DÉBRIS DE VERRE (OPTION 1) (SD-2021-2791)

Il est proposé de recommander au conseil d'adjuger le contrat APP-21-112 pour l'exécution de travaux de réhabilitation environnementale au 550, rue du Parc-Industriel, incluant la disposition des débris de verre (option 1), au plus bas soumissionnaire conforme, Sanexen services environnementaux inc., pour un montant de 3 129 628,16 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.18

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT CADRE APP-19-092 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION (SD-2021-2758)

Il est proposé de recommander au conseil d'autoriser une dépense de 129 741,53 \$, taxes comprises, au contrat cadre APP-19-092 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération, requise pour la réalisation d'études complémentaires en lien avec le système de traitement d'eau, la préparation de plans et de devis pour la mise à niveau de l'automate ainsi que pour l'ajout d'un système de levage et d'une passerelle pour les dégrilleurs pour le parc de la Cité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.19

APPROBATION D'UNE ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET L'ENTRAIDE POUR HOMMES VALLÉE-DU-RICHELIEU INC., FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM ENTRAIDE POUR HOMMES, CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET INTERVENANT DE PROXIMITÉ TERRAIN EN VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE ET OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE (SD-2021-2810)

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et L'entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu inc., faisant affaires sous le nom Entraide pour Hommes, concernant la réalisation du projet *Intervenant de proximité terrain en violence conjugale et familiale* et l'octroi d'une aide financière de 10 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour une période prenant fin au plus tard le 30 avril 2022;

2° d'autoriser la greffière à signer cette entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.20

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE GESTION À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LA CROISÉE DE LONGUEUIL INC. CONCERNANT UN DROIT D'USAGE D'UNE PARTIE DES LOTS 3 026 696 ET 3 632 691 DU CADASTRE DU QUÉBEC, POUR LA PRISE EN CHARGE ET LA GESTION DU PROJET INTITULÉ JARDINS SOLIDAIRES (SD-2021-2353)

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'approuver l'entente de gestion à intervenir entre la Ville et La croisée de Longueuil inc., concernant un droit d'usage d'une partie des lots 3 026 696 et 3 632 691 du cadastre du Québec, pour la prise en charge et la gestion du projet intitulé *Jardins Solidaires*, pour la période débutant le 1^{er} janvier 2022 et prenant fin le 31 décembre 2024, et l'octroi d'une aide financière d'un montant total de 57 067 \$, taxes comprises, le cas échéant;

2° d'autoriser la greffière à signer cette entente de gestion et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.21

APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LES JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LONGUEUIL INC. CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE ET LA GESTION DE L'ACTIVITÉ DES JARDINS COMMUNAUTAIRES AU PARC MICHEL-CHARTRAND POUR LES ANNÉES 2022 À 2024 (SD-2021-2393)

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville et Les jardins communautaires de Longueuil inc., concernant la prise en charge et la gestion de l'activité des *jardins communautaires* au Parc Michel-Chartrand, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024, et l'octroi d'une aide financière d'un montant total de 6 121 \$, taxes comprises, le cas échéant;

2° d'autoriser la greffière à signer ce protocole d'entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.22**APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE CLUB NATATION "HIPPOCAMPE" SAINT-HUBERT CONCERNANT LES MODALITÉS D'UTILISATION DE DIFFÉRENTS LIEUX AUX FINS DE LA RÉALISATION D'UN SERVICE DE CAMPS DE JOUR THÉMATIQUES POUR LES ANNÉES 2022 À 2025 (SD-2021-2311)**

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville et le Club de natation "Hippocampe" Saint-Hubert concernant les modalités d'utilisation de différents lieux aux fins de la réalisation d'un service de camps de jour thématiques, pour une période débutant le 1^{er} janvier 2022 et prenant fin le 31 décembre 2025;

2° d'autoriser la greffière à signer cette entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.23**ACCEPTATION D'UNE PROMESSE D'ACHAT PORTANT SUR LE LOT 6 430 841 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2021-1603)**

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'accepter la promesse de Sovima investissement inc. d'acheter le lot 6 430 841 du cadastre du Québec pour un montant de 123 690 \$, taxes non comprises, et selon les conditions mentionnées à la promesse d'achat du 2 septembre 2021;

2° d'autoriser la greffière à signer cette promesse d'achat et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-210922-12.24**APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DANS LE CADRE DES VOLETS 1B ET 2 DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER (SD-2021-2460)**

Il est proposé :

1° de recommander au conseil d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville et la ministre de la culture et des communications dans le cadre des volets 1b et 2 du *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier*, par laquelle la ministre octroi à la Ville une aide financière d'un montant n'excédant pas 1 675 219 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour une période débutant le 4 novembre 2020 et prenant fin le 30 juin 2044;

2° d'autoriser la mairesse à signer cette convention et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. CLÔTURE

CE-210922-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du comité exécutif interviennent à tour de rôle.

CE-210922-13.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 9 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La greffière,

Sylvie Parent

Sophie Deslauriers